

24. JUGENDCUP

UM EUROPADAG
9. MAI AB 09:00
STADE JEAN WIRTZ



AG Promotion S.A.
Promotions et Transactions Immobilières

turpolux
conception s.d.r.l.



MANNSCHAFT

VESTIAIRE



V.1



V.2



V.3



V.4



V.5



V.6



V.7



V.8



V.9



V.10



V.11



V.12



**PROGRAMME
DÉTAILLÉ ET
RÉSULTATS
EN LIVE SUR**



**ACCÉDEZ À
L'HORAIRE PAR
ÉQUIPE VIA
LE SITE**

<https://www.meinturnierplan.de/mt?unastrassen>

INFORMATIONS CONCERNANT LA PRISE DE PHOTOS PENDANT LE TOURNOI

Nous vous informons qu'il est possible que des photos soient prises lors des manifestations publiques organisées par la Commission des Jeunes du FC UNA Strassen. Ces photos peuvent être publiées dans des articles ou pour tout autre but non-commercial en relation avec l'événement lors duquel elles ont été prises.

Wir möchten Sie hiermit informieren, dass während den von der FC UNA Strassen Jugendkommission organisierten öffentlichen Veranstaltungen Fotoaufnahmen

gemacht werden können und diese Aufnahmen möglicherweise im Zusammenhang mit der Veranstaltung für die Öffentlichkeitsarbeit verwendet werden.

Please note that photos may be taken during the events organised by the FC UNA Strassen Youth Commission. They will only be published for non-commercial purposes in relation to the event where they were taken.



RÈGLEMENT DU TOURNOI DES JEUNES DU 09 MAI 2019

ARTICLE I : CATÉGORIES D'ÂGE

Le tournoi de football pour bambinis à 7, pupilles à 7, poussins à 9 et minimes à 7 est réservé aux équipes respectives nommées, c'est à dire aux joueurs nés après le 1^{er} janvier 2006 pour les minimes, après le 1^{er} janvier 2008 pour les poussins, après le 1^{er} janvier 2010 pour les pupilles et après le 1^{er} janvier 2012 pour les bambinis. Le tournoi débutera le 09.05.2019 à 9.00 heures et se terminera le même jour vers 18.00 heures. Vous trouverez ci-joint un programme détaillé. La remise des prix se fera immédiatement après que le tournoi d'une catégorie est terminé.

ARTICLE II : COMPOSITION DES ÉQUIPES

Chaque **équipe minimes à 7 et pupilles à 7** peut inscrire un maximum de 10 (dix) joueurs. Lors des rencontres une équipe se compose de 7 (sept) joueurs actifs, dont 1 (un) gardien et 6 (six) joueurs de champ.

Chaque **équipe poussins à 9** peut inscrire un maximum de 12 (douze) joueurs. Lors des rencontres une équipe se compose de 9 (neufs) joueurs actifs, dont 1 (un) gardien et 8 (huit) joueurs de champ.

Chaque équipe **bambinis à 7** peut inscrire un maximum de 10 (dix) joueurs. Lors des rencontres une équipe se compose de 7 (sept) joueurs actifs, dont 1 (un) gardien et 6 (six) joueurs de champ.

Les catégories bambinis, et poussins joueront sur un terrain synthétique. Les catégories pupilles et minimes jouent sur un terrain à gazon en parfait état.

ARTICLE III : LE RÈGLEMENT

Les matches seront arbitrés d'après le règlement de la Fédération Luxembourgeoise de Football (F.L.F.). Le hors-jeu ne sera appliqué dans aucune des catégories.

ARTICLE IV : ARBITRES

Les matchs seront dirigés par des arbitres du F.C. UNA.

ARTICLE V : CONTRÔLE D'IDENTITÉ

Les responsables devront présenter les licences (ou cartes d'identités) des joueurs au secrétariat au moins 30 minutes avant leur première rencontre et à tout contrôle supplémentaire, qui pourrait être demandé par le comité d'organisation.

Toute fraude sur l'âge ou l'identité d'un joueur entraînera l'exclusion du joueur et la perte du match sur le score de 3 à 0 (trois à zéro).

Les responsables rempliront impérativement une feuille de match unique pour l'ensemble du tournoi (Blitzturnier).

ARTICLE VI : REMPLACEMENTS DE JOUEURS

Les remplacements peuvent se faire tout le long des rencontres. Le joueur entrant devra attendre la sortie du joueur à remplacer avant d'entrer sur le gazon. Il est

sous-entendu, que chaque équipe pourra procéder au remplacement de tous ses joueurs au cours d'un même match.

ARTICLE VII : ÉQUIPEMENTS

Chaque équipe utilise ses propres équipements et doit prévoir un second jeu de couleur différente ou des chasubles. En cas de couleurs identiques, l'équipe notée en premier sur le programme changera d'uniforme.

Aucun ballon ne sera mis à disposition des équipes visiteurs pour des entraînements avant des matches ou pendant des pauses.

ARTICLE VIII : DÉROULEMENT DES RENCONTRES

La durée de chaque match comporte une seule mi-temps de 12 (douze) minutes pour les équipes bambinis, pupilles, poussins et minimes.

ARTICLE IX : CLASSEMENT

Les classements seront établis sous la seule responsabilité du comité d'organisation. Le gagnant totalise trois points. En cas de match nulle, chaque équipe aura un point. Le vainqueur de l'épreuve sera l'équipe qui totalise le plus de points. En cas d'égalité aux points la meilleure différence de buts désignera le vainqueur.

Si cette dernière ne départage pas les adversaires, le plus grand nombre de buts marqués sera décisif. Puis c'est la comparaison directe qui prime.

En cas d'égalité après application de tous ces critères, on procède à une série de 3 (trois) tirs au but. Si une deuxième série s'avère nécessaire pour départager les deux équipes, celle qui manquera la première son tir, alors que l'adversaire marque, sera déclarée battue. L'épreuve des coups de pied au but se déroulera suivant le règlement officiel de la FLF.

ARTICLE X : VESTIAIRES ET DOUCHES

Les responsables et les joueurs participant au tournoi doivent être assurés par leur fédération. L'organisateur mettra à la disposition des équipes des vestiaires et douches, mais décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol d'objets dans les vestiaires et autres lieux. Les équipes sont demandées de respecter les lieux et de les garder propres.

ARTICLE XI : REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu après le dernier match des finales en présence de toutes les équipes. Les finalistes de chaque catégorie recevra une coupe. Chaque joueur recevra une médaille.

ARTICLE XII : LITIGES - COMPÉTENCES

Tout litige éventuel non prévu par le présent règlement sera tranché par le comité d'organisation. Le comité est souverain dans ses décisions.